

Sauvetage aquatique _ BNSSA



Présentation

Le Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) est un brevet national français de sécurité et de sauvetage aquatique permettant de surveiller des piscines privées, des plages publiques ou privées, et d'assister les maîtres nageurs sauveteurs (MNS) ou BEESAN (Brevet d'État d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation) dans la surveillance. C'est un diplôme soumis à une formation continue.

Conditions particulières

- Il faut être étudiants de l'UPPA et membre de l'Association Sportive de l'UPPA pour pouvoir se présenter à l'examen et être titulaire du CFAPSE1.
- Une évaluation sera mise en place dans les premières séances.